

Procédure d'inscriptions des jeunes mineurs au pèlerinage de l'Hospitalité Aveyronnaise (24/25 – 28 août 2017)

Cette feuille est destinée aux responsables de secteur, d'aumôneries des collèges-lycées, de mouvements ou autres services d'église, dans le but d'expliquer et de clarifier les différentes démarches à effectuer pour inscrire un(e) jeune mineur(e) au pèlerinage de l'Hospitalité Aveyronnaise.

Trois possibilités pour s'inscrire :

1- Via Internet.

- a. Aller sur le site de l'Hospitalité Aveyronnaise à l'adresse suivante : <http://www.hospitalite12.fr>
- b. Cliquer sur le lien « Inscriptions » (deuxième rubrique en haut de la page d'accueil) puis sur « Pèlerinage 2017 ».
- c. Suivre les différentes étapes, en indiquant bien :
 - Etape 1 : si le jeune est nouveau ou non
 - Etape 2 : S'il vient en car + l'endroit où il souhaite être pris (sachant que le bus du pré-pélé (= les jeunes mineurs qui viennent pour la première fois au pèlerinage) ne dessert que Millau, Rodez St Pierre, Baraqueville et Naucelle. Contacter les coordinateurs (voir numéros ci-dessous) pour toute autre demande d'arrêt)
 - Etape 3 : Désirez-vous que l'Hospitalité vous réserve un hôtel : oui + **Cocher forfait jeune**
 - Etape 4 : **Affectation souhaitée : Jeunes** + Affectation supplémentaire : rien + Souhaitez-vous faire une nuit : non.
- d. Retourner sur la page d'accueil du site, puis cliquer sur le lien « Téléchargements » (sixième rubrique en haut de la page d'accueil)
- e. Télécharger les documents « Lettre aux nouveaux ados » et « Engagement du mineur & Autorisation parentale ». La « Lettre aux nouveaux ados » concerne uniquement les jeunes participant pour la première fois au pèlerinage. Les autres jeunes n'ont pas besoin de la télécharger.
- f. Remplir ces papiers, y joindre **une photocopie (recto-verso) de la carte vitale et de la carte d'identité, le chèque de 98€** à l'ordre de « Hospitalité Aveyronnaise » et renvoyer le tout à **Lauriane BREGOU – Lieu-dit Sonilhac – 12500 Saint-Côme d'Olt.**
L'inscription ne sera finalisée qu'à partir du moment où nous aurons reçu l'ensemble de ces documents !

2- En version papier

- a. Aller sur le site de l'Hospitalité Aveyronnaise à l'adresse suivante : <http://www.hospitalite12.fr>
- b. Aller sur la rubrique « Téléchargements » (sixième rubrique en haut de la page d'accueil)
- c. Télécharger la « Fiche d'inscription »
- d. Remplir la « Fiche d'inscription » en cochant l'encadré « Pour les mineurs », puis suivre les mêmes étapes que l'inscription en ligne (cf 1- c.)
- e. Finaliser l'inscription : Idem que 1- d.-e.
- f. Remplir ces papiers, y joindre **une photocopie (recto-verso) de la carte vitale et de la carte d'identité, le chèque de 98€** à l'ordre de « Hospitalité Aveyronnaise » et renvoyer le tout à la même adresse indiquée en 1-f. **L'inscription ne sera finalisée qu'à partir du moment où nous aurons reçu l'ensemble de ces documents !**

3- Si le/la jeune ne possède pas Internet

Appeler Lauriane Brégou ou Suliac Després (voir numéros ci-dessous).

Nous conseillons aux différents responsables de se rendre sur le site de l'Hospitalité, de télécharger la fiche d'inscription (cf 2- c.) ainsi que les documents complémentaires (« Engagement du mineur » + « Lettre aux nouveaux ados ») et d'en imprimer quelques exemplaires afin de les donner directement aux jeunes qui seraient intéressés.

Numéros de téléphone des coordinateurs :

Lauriane Brégou : 07.86.37.13.38

Suliac Després : 06.42.00.36.51

L'équipe des responsables jeunes